

# Champ-Dollon

## une situation explosive

Mutinerie, menaces, suicide... Champ-Dollon est une prison sous pression. La surpopulation en est la raison principale. Comment ces violences résonnent-elles dans son aumônerie? Maurice Gardiol, président du Conseil de l'aumônerie œcuménique des prisons, fait le point.



© Eric Esquivel

« **I**nhumaine. » Ce mot a été lâché par la Commission nationale de prévention de la torture. La suite, on la connaît : fin février éclatait une mutinerie d'une violence sans précédent, qui devait se solder par le lourd bilan de 34 blessés. Depuis, pas une semaine sans que de nouveaux incidents n'éclatent. Le Tribunal fédéral a confirmé une surpopulation carcérale et des conditions de détention dégradantes. Le directeur de l'établissement, Constantin Franziskaki, déclare passer « à côté du drame en permanence ».

« Depuis longtemps, la situation est très tendue, confirme Maurice Gardiol. La surpopu-

lation crée un stress permanent. Ce mot 'inhumain' a été entendu par les détenus et fait ressentir plus durement encore leurs conditions de vie. Il a également été entendu par les gardiens et l'ensemble du personnel. Ce mot "inhumain" a également profondément touché l'équipe de l'aumônerie. Sommes-nous des alibis d'un système? Que cautionnons-nous exactement? »

### L'aumônerie poursuit toutefois son travail...

Absolument! La liberté de culte est un droit fondamental. Des directives du Conseil de l'Europe et les règlements cantonaux en matière de détention confient l'assistance spirituelle aux aumôniers. L'aumônerie constitue le seul lieu où les détenus ont une totale liberté de parole. Nous ne connaissons pas leurs dossiers. Nous travaillons dans le secret pastoral, essentiellement sur cette notion de parole libre, afin qu'elle puisse devenir une parole vraie et participer à quelque chose de l'ordre de la reconstruction. Si une personne s'adresse à nous, nous faisons en sorte de répondre le plus rapidement possible, car les attentes sont souvent longues pour obtenir un rendez-vous dans d'autres services (médical, social, etc.).

### Comment avez-vous vécu les mutineries de février?

Nous avons constaté les réactions que cela produisait à la fois pour les personnes détenues et pour le personnel de la

prison, y compris l'équipe des aumôniers. Mais jusqu'à présent, les aumôniers n'ont jamais été la cible de violences.

### Comment décrire aujourd'hui l'état d'esprit général?

Difficile de généraliser, mais je dirais que les sentiments dominants sont : la résignation, la révolte, la soumission, la résistance, l'angoisse, la peur et souvent la dépression. L'emprisonnement est un choc pour les gens qui le vivent. La surpopulation occasionne un stress supplémentaire. Elle rend malade. Les deux tiers des gens sont sous médicaments. Les tensions, le stress qu'il faut constamment tenter d'apaiser entravent souvent notre désir de pouvoir travailler à un accompagnement spirituel permettant à la personne de se reconstruire.

### Parmi les mesures prises suite aux mutineries, la suppression d'un certain nombre d'activités. Au réfectoire, en promenade, lors des déplacements, tout est organisé pour que certains groupes ne se croisent pas. L'aumônerie est-elle touchée par ces mesures?

Pas trop. Les cultes et messes rassemblent chaque dimanche une quarantaine de personnes de diverses nationalités. Ils se sont toujours déroulés dans le calme, le respect de cet espace. Très clairement, ces célébrations représentent des moments d'apaisement. Bien des personnes se sentent injustement punies par des mesures restrictives. Nous regrettons donc que, pour des raisons de sécurité, nos célébrations de Pâques dans la grande salle de sport aient été supprimées et remplacées par nos célébrations habituelles en petits groupes.

### Vous dites ne pas avoir été vraiment surpris que les choses dégénèrent. Le 10 décembre dernier, vous publiez une tribune libre dans *Le Temps* intitulée « La Journée des droits humains ne s'arrête pas aux portes des prisons ». Avez-vous vraiment l'impression d'être entendu?

Depuis deux ans, les autorités ont pris en charge les problèmes liés à Champ-Dollon. Une planification

pénitentiaire existe. Mais on ne peut pas résoudre en un laps de temps si court tous les problèmes accumulés durant vingt ans. Champ-Dollon a été conçu comme un centre de détention préventive pouvant accueillir 350 personnes en attente de jugement. Le vrai problème, c'est qu'aujourd'hui elle héberge une majorité de personnes en exécution de peine. Cette prison n'est pas équipée pour cela. Comment préparer ces personnes déjà jugées à réintégrer la société, à se reconstruire? Peut-on s'imaginer ce que cela représente de se trouver 23 heures sur 24 dans des cellules surpeuplées, où aucune intimité n'est possible pendant des semaines, des mois, voire des années? Si dans certaines circonstances on peut priver une personne de liberté, on ne peut pas la priver de sa dignité.

### Le taux d'occupation de Champ-Dollon est très élevé. Mais en parallèle la criminalité baisse...

Une baisse de la criminalité devrait se traduire par une baisse des incarcérations. Or, il n'en est rien. Il y a dans ce discours une volonté d'apaiser et de sécuriser la population. Ce projet de sécurité est construit sur la mise à l'écart, l'emprisonnement des gens qui dérangent. On devrait pouvoir imaginer d'autres projets : des médiateurs de quartier, un meilleur service de police de proximité, un accompagnement à la sortie de prison... Ces prestations coûteraient-elles plus cher que l'emprisonnement? Je n'en suis pas certain.

### Des mesures ont été évoquées. Parmi elles, le retour des détenus étrangers dans leur pays pour purger leur peine. Qu'en pensez-vous?

Que l'on déplace quelques détenus d'un canton à l'autre, que l'on en renvoie d'autres dans leur pays ou que l'on construise des prisons... Ce sont là des mesures qui interviennent à la fin d'un processus. Selon moi, il est bien plus constructif de travailler en amont. Quel projet de société souhaitons-nous? Quelles sont les causes qui amènent des gens comme vous et moi à commettre des délits plus ou moins graves? Comment voulons-nous qu'un requérant d'asile privé de tous revenus s'en sorte dans notre pays? Comment travailler au niveau du Grand Genève avec nos collègues français? Il faut que les différents acteurs puissent se rencontrer, se connaître, échanger. Organiser des assises de la détention réunissant tous les acteurs concernés permettrait sans doute de faire un pas. ■ **Propos recueillis par Chantal Savioz**

### Une célébration par semaine

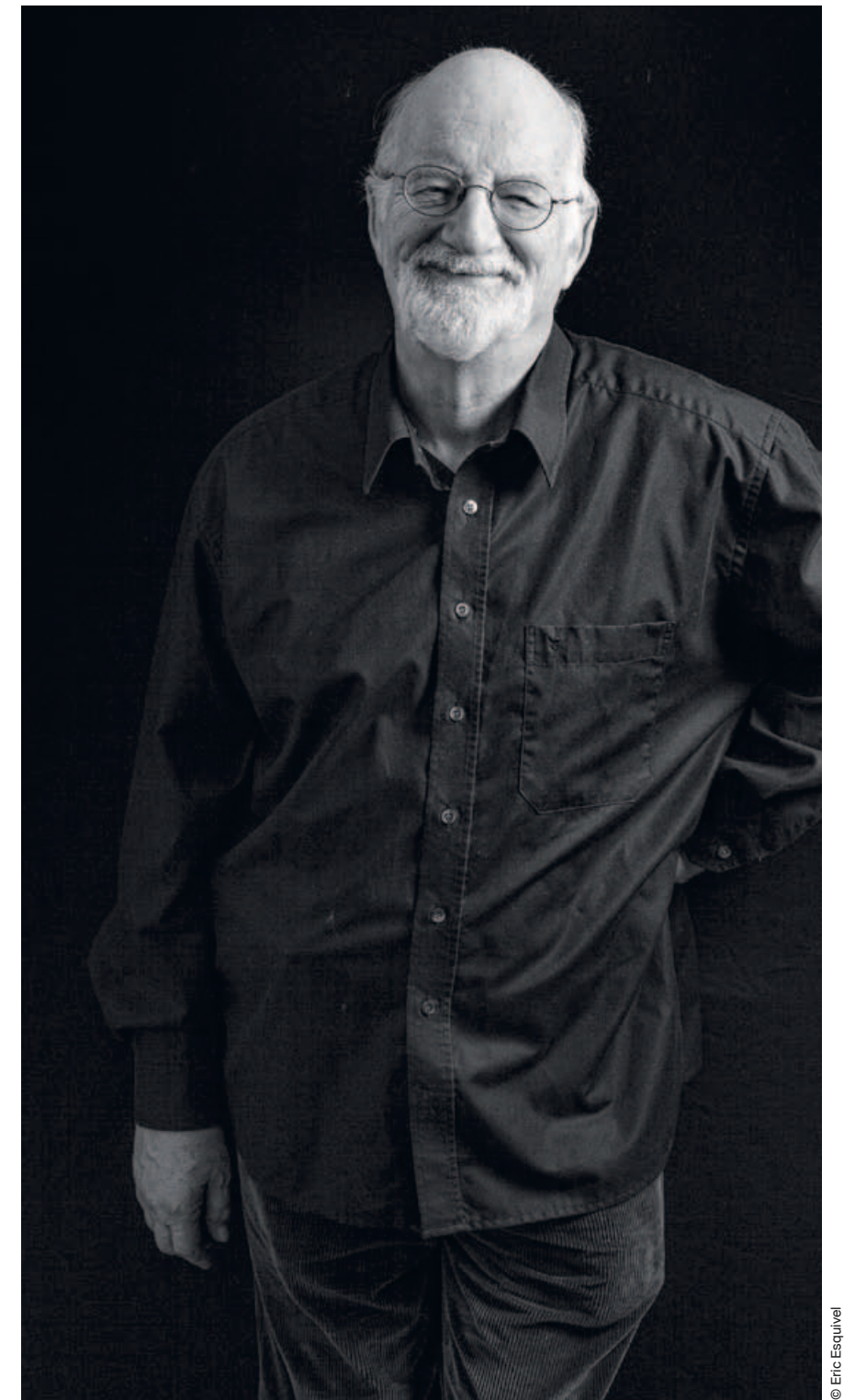
L'aumônerie de Champ-Dollon est assurée par l'Eglise protestante genevoise (un poste salarié et une auxiliaire bénévole), l'Eglise catholique romaine (1,6 poste), une officière de l'Armée du Salut (15 %) et une membre de l'Eglise adventiste (15 %). Une personne de la Communauté musulmane anime la prière du Vendredi.

Le Conseil de l'aumônerie accompagne l'équipe et assure le suivi des visiteurs bénévoles ainsi que leur formation.

Depuis 2013, les célébrations ont lieu alternativement pour les parties Nord et Sud du bâtiment : une messe les deux premiers dimanches du mois ; un culte les deux suivants. Une célébration

œcuménique est organisée à Noël, à Pâques et les cinquièmes dimanches du mois. Des célébrations hebdomadaires ont également lieu dans le secteur femmes.

Autre mission : l'accompagnement spirituel. En 2013, l'aumônerie a mis en place et assuré quelque 2000 entretiens individuels.



© Eric Esquivel